

QUÉBEC

MRC DE BELLECHASSE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-DE-BELLECHASSE

Séance
ordinaire
août 2016

Séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse, MRC de Bellechasse, tenue le 23 août 2016 à la salle Claude-Marquis, au 26 av. Commerciale, à 19 h, à laquelle séance sont présents :

M. Dominic Roy, maire
M. François Audet, conseiller
M. Ghislain Bélanger, conseiller
M^{me} Lynda Carrier, conseillère
M. Martin Lacasse, conseiller
M. Carl Robichaud, conseiller

M. Vincent. Fortier, conseiller (ABSENT)

Tous membres du conseil et formant quorum.

Est également présent M. Jean-Francois Comeau, directeur général adjoint

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, Dominic Roy, déclare la séance ouverte et adresse un mot de bienvenue à toutes les personnes présentes.

160601

PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Martin Lacasse
appuyé par Carl Robichaud

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. Le procès-verbal de la réunion du 6 juillet 2016 est adopté tel que rédigé.
Adopté

160602

COMPTES

Il est proposé par Ghislain Bélanger
appuyé par Carl Robichaud

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

Le rapport des dépenses autorisées et payées de 477 467,01 \$ et celui des revenus de 102 998,93 \$ pour le mois de juin 2016 sont approuvés tels que présentés. Les dépenses se détaillent comme suit :
Adopté

Administration générale :	67 228,22 \$
Sécurité publique :	127 763,48 \$

Transport :	80 606,75 \$
Hygiène du milieu :	102 050,89 \$
Santé et bien-être :	1 324,52 \$
Aménagement et urbanisme :	35 436,86 \$
Loisirs et culture :	60 633,29 \$
Frais de financement :	2 423,00 \$

RAPPORT DU MAIRE

160803

NOMINATION D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER TEMPORAIRE

CONSIDÉRANT que le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, M. Nicolas St-Gelais, est absent pour cause de maladie ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit désigner, pendant son absence, une personne pour occuper les rôles et responsabilités de la direction générale et de secrétaire-trésorier pour assurer l'administration de la corporation ;

CONSIDÉRANT que M. Jean-Francois Comeau peut, pendant l'absence du directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, cumuler temporairement les fonctions de directeur général et secrétaire-trésorier adjoint ainsi que de directeur général et secrétaire-trésorier par intérim ;

Il est proposé par Carl Robichaud
appuyé par Ghislain Bélanger

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. Le conseil confie les rôles et responsabilités de directeur général et secrétaire-trésorier à M. Jean-Francois Comeau, directeur général adjoint, et ce, strictement pendant l'absence de M. Nicolas St-Gelais, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim.

Adopté

160804

AUTORISATION DE VENTE TRANSACTION PRÉSENTAL INC.

CONSIDÉRANT que la Municipalité, par la résolution portant le numéro 160603 et datée du 1^{er} juin 2016, s'est engagée à signer un acte de transaction avec Présentel Inc. ;

CONSIDÉRANT que ladite entente a été signée par l'ensemble des parties le 22 juin 2016 ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit désigner des signataires pour procéder à la vente notariée à Présentel Inc. du terrain, de la servitude de passage de tuyaux et autres prévus à l'acte de transaction du 22 juin 2016 ;

Il est proposé par François Audet
appuyé par Lynda Carrier

ET RÉSOLU CE QUI SUIIT :

1. Le conseil autorise le directeur général adjoint, Jean-Francois Comeau, et le maire, Dominic Roy, à signer la vente notariée à Présental Inc. du terrain, de la servitude de passage de tuyaux et autres prévus à l'acte de transaction du 22 juin 2016.

Adopté

160805

AJOUT DE SIGNATAIRE
TRANSACTION DOMINIC LAFLAMME ET VALÉRIE HAINS

CONSIDÉRANT la résolution 160515 adoptée par le conseil de la Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse au mois de mai 2016 ;

CONSIDÉRANT que dans cette résolution, le conseil accepte de céder une partie du lot 5 355 983 à Dominic Laflamme et Valérie Hains, suite à l'acquisition de cette parcelle par la Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse à la Ferme Robertier enr. SENC, suivant les modalités de la cession intervenue entre la Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse et M. Christian Laflamme le 5 octobre 2012 ;

CONSIDÉRANT que le conseil avait mandaté, dans la même résolution, Me Nathalie Leblond, notaire, afin de réaliser le contrat et autorisé le maire ou le maire suppléant et le directeur général par intérim à signer le contrat à intervenir entre les parties et à faire tout ce qui est nécessaire pour donner plein et entier effet à la présente résolution ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de désigner M. Jean-Francois Comeau, directeur général adjoint, comme signataire supplémentaire au contrat à intervenir entre les parties.

Il est proposé par Lynda Carrier
appuyé par François Audet

ET RÉSOLU CE QUI SUIIT :

1. Le conseil désigne M. Jean-Francois Comeau, directeur général adjoint, comme signataire au contrat à intervenir entre les parties.

Adopté

1600806

AJOUT DE SIGNATAIRE
ENTENTE LUC GODBOUT ET ANNICK BOLDUC

CONSIDÉRANT que la Municipalité a convenu, à l'intérieur de la résolution 160712 adopté en juillet 2016, de louer à Luc Godbout et Annick Bolduc, parents (ou titulaires de l'autorité parentale) de Coralie Godbout, une partie des espaces de l'aréna de Saint-Charles en dehors des heures d'ouverture au public de l'aréna ;

CONSIDÉRANT que dans ladite résolution, le conseil a désigné le directeur général par intérim, Nicolas St-Gelais, et le maire, Dominic Roy, en tant que signataire, si cette dernière est conclue par l'ensemble des parties ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de désigner M. Jean-Francois Comeau, directeur général adjoint, comme signataire supplémentaire à l'entente à intervenir entre les parties ;

Il est proposé par Martin Lacasse
appuyé par François Audet

ET RÉSOLU CE QUI SUIIT :

1. Le conseil désigne M. Jean-Francois Comeau, directeur général adjoint, comme signataire au contrat à intervenir entre les parties.
Adopté

160807

SERVICE DES LOISIRS ET DES TRAVAUX PUBLICS
FIN D'EMPLOI

CONSIDÉRANT que la municipalité a mis fin à l'emploi de M. Alain Berrouard du service des Loisirs et des Travaux publics ;

CONSIDÉRANT que les deux parties ont accepté les modalités de fin d'emploi, en respect des obligations émises par la Commission des normes du travail du Québec ;

Il est proposé par Carl Robichaud
appuyé par Ghislain Bélanger

ET RÉSOLU CE QUI SUIIT :

1. Le maire et le directeur général adjoint entérinent la fin d'emploi datée du 19 août 2016.
Adopté unanimement

160808

CAMPAGNE DU COQUELICOT 2016
SUBVENTION

CONSIDÉRANT que la Campagne du Coquelicot 2016 débutera le 28 octobre 2016 pour se terminer le 6 novembre ;

CONSIDÉRANT que cette campagne vise à soutenir les Anciens combattants, les Vétérans et les Compagnons d'armes qui sont dans des résidences de soins de longue durée ;

Il est proposé par Carl Robichaud
appuyé par François Audet

ET RÉSOLU CE QUI SUIIT :

1. Le conseil octroie une subvention de 50 \$ à la Filiale Commandeur Alphonse-Desjardins dans le cadre de la Campagne du Coquelicot 2016.
Adopté

160808

**JEUX DU QUÉBEC
SUBVENTION**

CONSIDÉRANT que les Jeux du Québec ont été tenus du 17 au 25 juillet 2016 à Montréal ;

CONSIDÉRANT que dans la délégation de la région de la Chaudière-Appalaches, trois athlètes originaires de la Municipalité y participaient, soit Cassandra Dion, Joey Rousseau et Lorie Boulanger ;

Il est proposé par Ghislain Bélanger
appuyé par Lynda Carrier

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. Le conseil octroie une subvention de 150 \$, soit 50\$ par athlète de Saint-Charles-de-Bellechasse, à l'Unité régionale de loisir et de sport de la Chaudière-Appalaches en appui financier à leur participation.

Adopté

DIVERS

Aucun point n'est ajouté

PÉRIODE DE QUESTIONS

CLÔTURE

Le maire déclare la séance terminée. L'ordre du jour étant épuisé, M. Roy déclare la séance officiellement levée.

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. La présente réunion est close à 19 h 40.
- Adopté

Le directeur général adjoint,

Le maire,

Jean-Francois Comeau

Dominic Roy
